

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD  
SÉANCE DU 28 JANVIER 2021 À 18 HEURES 30  
SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE**

Nombre de conseillers :  
en exercice : 58  
présents : 50  
absents représentés : 7  
absent : 1

**COMPTE RENDU SYNTHÉTIQUE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SÉANCE DU 28 JANVIER 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit du mois de janvier à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 20 janvier 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :

Mesdames et Messieurs Françoise AGIER, Henri ARBEILLE, Alexandrine AZPEITIA, Armelle BARBE, Patrick BENOIST, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Francis BETBEDER, Hervé BOUYRIE, Véronique BREVET, Lionel CAMBLANNE, Pascal CANTAU, Géraldine CAYLA, Frédérique CHARPENEL, Chantal COMBEAU, Nathalie DARDY, Benoît DARETS, Jean-Claude DAULOUÈDE, Jean-Luc DELPUECH, Bertrand DESCLAUX, Mathieu DIRIBERRY, Gilles DOR, Maëlle DUBOSC-PAYSAN, Régis DUBUS, Séverine DUCAMP, Florence DUPOND, Pierre FROUSTEY, Louis GALDOS, Régis GELEZ, Laetitia GIBARU, Olivier GOYENECHÉ, Isabelle LABEYRIE, Patrick LACLÉDÈRE, Pierre LAFFITTE, Éric LAHILLADE, Alexandre LAPÈGUE, Marie-Thérèse LIBIER, Isabelle MAINPIN, Élisabeth MARTINE, Nathalie MEIRELES-ALLADIO, Jean-François MONET, Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Damien NICOLAS, Pierre PECASTAINGS, Jérôme PETITJEAN, Carine QUINOT, Philippe SARDELUC, Alain SOUMAT, Patrick TAILLADE, Yves TREZIÈRES, Serge VIAROUGE.

Absents représentés :

M. Alain CAUNÈGRE a donné pouvoir à Mme Frédérique CHARPENEL, Mme Sylvie DE ARTECHE a donné pouvoir à M. Pascal CANTAU, Mme Aline MARCHAND a donné pouvoir à M. Patrick BENOIST, M. Olivier PEANNE a donné pouvoir à M. Pierre PECASTAINGS, Mme Kelly PERON a donné pouvoir à M. Pierre FROUSTEY, M. Christophe VIGNAUD a donné pouvoir à Mme Maëlle DUBOSC-PAYSAN, M. Mickaël WALLYN a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LIBIER.

Absent : Monsieur Serge MACKOWIAK.

Secrétaire de séance : Monsieur Mathieu DIRIBERRY.

N° d'ordre	ORDRE DU JOUR	Votes
1	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b> <i>Rapporteur : Monsieur le Président</i> Approbation du procès-verbal de séance de conseil communautaire du 26 novembre 2020	UNANIMITÉ

2	<b>FINANCES COMMUNAUTAIRES</b> <i>Rapporteur : Monsieur Jean-Claude Daulouède</i> A - Débat d'orientations budgétaires pour 2021	UNANIMITÉ
	B - Versement d'un acompte sur la subvention d'équilibre au Centre Intercommunal d'Action Sociale pour l'année 2021, d'un montant de 400 000 euros.	UNANIMITÉ
	C - Adoption du règlement d'intervention du fonds d'investissement local	UNANIMITÉ
3	<b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - EMPLOI - TOURISME</b> <i>Rapporteur : Monsieur Hervé Bouyrie</i>	
	A - Zone d'activité économique communautaire du Marlé à Tosse :	
	1 - Autorisation de vente du lot n° 20 à Monsieur BOUCHET au prix de 55 € H.T. le mètre carré, soit un prix total estimé de 55 275 € H.T.	UNANIMITÉ
	2 - Autorisation de vente du lot n° 15 à la SCI LACOCYLA au prix de 52 € H.T. le mètre carré, soit un prix total estimé de 101 140 € H.T.	UNANIMITÉ
	3 - Autorisation de vente du lot n° 12 à Messieurs CAZALE et CASSAGNE au prix de 52 € H.T. le mètre carré, soit un prix total estimé de 101 712 € H.T.	UNANIMITÉ
	4 - Autorisation de vente du lot n° 3 à Monsieur GIRAUD au prix de 55 € H.T. le mètre carré, soit un prix total estimé de 67 430 € H.T.	UNANIMITÉ
	B - Zone d'activité économique communautaire de La Haurie 2 à Saubrigues :	
	1 - Autorisation de vente du lot n° 2 à Monsieur COURTIEUX au prix de 40 € H.T. le mètre carré pour la surface initiale et de 2 € H.T. le mètre carré pour la bande supplémentaire, soit un prix total estimé de 82 682 € H.T.	UNANIMITÉ
	2 - Autorisation de vente du lot n° 6 à Messieurs MILOU au prix de 42 € H.T. le mètre carré, soit un prix total estimé de 42 000 € H.T.	UNANIMITÉ
	3 - Autorisation de vente du lot n° 7 à Monsieur LAVIELLE au prix de 42 € H.T. le mètre carré, soit un prix total estimé de 42 000 € H.T.	UNANIMITÉ
	4 - Autorisation de vente du lot n° 8 à Monsieur TEIXERA au prix de 40 € H.T. le mètre carré, soit un prix total estimé de 80 640 € H.T.	UNANIMITÉ
	5 - Autorisation de vente du lot n° 13 à Monsieur GALIN au prix de 40 € H.T. le mètre carré pour la surface initiale et de 2 € H.T. le mètre carré pour la bande supplémentaire, soit un prix total estimé de 79 414 € H.T.	UNANIMITÉ
	C - Zone d'activité économique communautaire du Tuquet à Angresse - Acquisition de terrains nécessaires à l'extension de la zone auprès de la commune au prix de 16,67 € H.T. le mètre carré, soit un prix total estimé de 350 000 € H.T.	UNANIMITÉ
	D - Zone d'activité économique communautaire de Terreblanque à Saint-Vincent de Tyrosse - Autorisation de vente du lot n° 1.1 à Monsieur ASCENSAO au prix de 20 € H.T. le mètre carré pour la surface impactée par la servitude de passage et de 65 € HT le mètre carré pour la surface restante, soit un prix total estimé de 122 220 € H.T.	REPORTÉ
	E - Attribution d'une subvention par anticipation à l'association Solutions mobilité pour l'année 2021, d'un montant total de 24 000 €, décomposé comme suit : - 20 000 € de subvention de fonctionnement - 4 000 € de subvention d'investissement	UNANIMITÉ
4	<b>INFRASTRUCTURES</b> <i>Rapporteur : Madame Jacqueline Benoit-Delbast</i>	
	Liaison douce Labenne/Orx - Étude de l'aménagement permettant la sécurisation des flux piétons, cyclistes et routiers dans la traversée du marais d'Orx (RD71) - Approbation du projet d'avenant n° 1 à la convention entre MACS, le Département des Landes et le syndicat mixte de gestion des milieux naturels	55 POUR, 2 ABST
5	<b>MOBILITÉ - TRANSPORTS</b> <i>Rapporteur : Madame Frédérique Charpenel</i>	
	A - Transport scolaire - Approbation du projet de convention de transfert de la compétence en matière de transport scolaire entre la Région Nouvelle-Aquitaine et la Communauté de communes MACS	UNANIMITÉ

	B - Société publique locale (SPL) Trans-Landes - Approbation des projets d'avenants n° 21 et n° 22 au contrat d'obligations de service public pour l'exploitation du réseau de transport Yégo	UNANIMITÉ
<b>6</b>	<b>URBANISME</b> <i>Rapporteur : Monsieur Jean-François Monet</i> Adhésion à l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP) - Désignation d'un représentant de MACS pour siéger à l'assemblée générale de l'association Assemblée générale AUDAP : Monsieur Jean-François MONET	UNANIMITÉ
<b>7</b>	<b>NUMÉRIQUE</b> <i>Rapporteur : Madame Frédérique Charpenel</i> Société publique locale Digital Max - Déploiement de la téléphonie voix sur IP - Approbation du projet d'avenant n° 1 à la convention d'apport en compte courant d'associés	UNANIMITÉ
<b>8</b>	<b>QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES</b> <i>Rapporteur : Monsieur le Président</i> Décisions prises par le Bureau et le Président en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, sur délégation d'attributions du conseil communautaire	EXPOSÉ

À Saint-Vincent de Tyrosse, le 1<sup>er</sup> février 2021

Le président,

Pierre Froustey

